

La Première financière du savoir

Régime Familial d'Épargne-Études collectif

(Régime d'épargne-études offert par La Première fondation du savoir)

États financiers

Exercices clos les 30 avril 2017 et 2016

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints du Régime Familial d'Épargne Études collectif (le « Régime ») ont été préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration de La Première fondation du savoir. Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver les états financiers ainsi que de superviser la façon dont la direction s'acquitte de sa responsabilité quant à la présentation de l'information financière.

La Première fondation du savoir, par l'entremise de La Première financière du savoir inc., sa filiale en propriété exclusive qui administre le Régime, maintient des processus adéquats pour s'assurer que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les états financiers, qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, comprennent des montants établis à partir d'estimations et de jugements. Les principales méthodes comptables, que la direction juge appropriées, sont décrites à la note 3 des états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., auditeur externe du Régime, a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer une opinion sur les présents états financiers à l'intention du conseil d'administration de La Première fondation du savoir. Son rapport suit.



R. George Hopkinson
Président et chef de la direction,
Mississauga (Ontario)
Le 13 juillet 2017

Le 13 juillet 2017

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de La Première fondation du savoir

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Régime Familial d'Épargne-Études collectif pour un seul étudiant (le « Régime »), qui comprennent les états de la situation financière aux 30 avril 2017 et 2016, les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 avril 2017 et 2016, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Régime aux 30 avril 2017 et 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 avril 2017 et 2016, conformément aux Normes internationales d'information financière.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario)

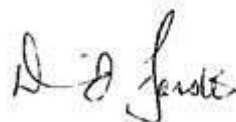
RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES COLLECTIF
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux 30 avril 2017 et 2016

(tous les montants sont en dollars canadiens)

	30 avril 2017	30 avril 2016
Actif		
Actif courant		
Trésorerie	30 651 603	10 690 480
Placements (note 5)	3 445 860 746	3 360 154 583
Montants à recevoir sur les placements	7 610 136	34 165 675
Subventions gouvernementales à recevoir	4 975 790	7 320 991
Intérêts et dividendes à recevoir	27 095 332	27 511 252
Autres montants à recevoir	2 958	20 455
	<u>3 516 196 565</u>	<u>3 439 863 436</u>
Passif		
Passif courant		
Montants à payer pour l'achat de placements	2 619 054	35 845 644
Capital à payer aux souscripteurs	46 299 166	42 340 488
Dettes d'exploitation et autres passifs (notes 8 et 10)	10 884 225	10 172 340
	<u>59 802 445</u>	<u>88 358 472</u>
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires (note 6)	<u>3 456 394 120</u>	<u>3 351 504 964</u>

Approuvé par le conseil d'administration de La Première fondation du savoir

_____, Administrateur

_____, Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES COLLECTIF
ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL
 Exercices clos les 30 avril 2017 et 2016
 (tous les montants sont en dollars canadiens)

	2017	2016
Revenus		
Revenus d'intérêts	56 803 414	57 752 838
Revenus de dividendes	22 663 724	21 697 747
Autres revenus	549 158	992 765
Autres variations de la juste valeur des placements :		
Gains nets réalisés sur les placements	59 048 782	58 900 799
Variation nette des gains (pertes) latents sur les placements	73 817 115	(65 112 413)
Total des revenus (montant net)	212 882 193	74 231 736
Charges		
Frais d'administration (note 10)	20 994 024	20 098 888
Honoraires de conseil en placement (note 11)	4 171 215	3 968 710
Droits de garde	476 129	449 856
Frais du comité d'examen indépendant	82 527	91 214
Coûts de transactions	360 098	378 593
Total des charges	26 083 993	24 987 261
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	186 798 200	49 244 475

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES COLLECTIF
ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX SOUSCRIPTEURS ET AUX
BÉNÉFICIAIRES

Exercices clos les 30 avril 2017 et 2016

(tous les montants sont en dollars canadiens)

	2017	2016
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires à l'ouverture de l'exercice	3 351 504 964	3 329 710 320
Dépôts des souscripteurs (note 6)		
Dépôts et virements reçus	172 269 060	179 745 282
Remboursement de dépôts et virements effectués	(170 336 032)	(159 286 786)
	1 933 028	20 458 496
Subventions gouvernementales		
Cotisations gouvernementales	48 720 853	55 574 163
Remboursements et virements de subventions gouvernementales	(22 353 740)	(15 902 593)
Versements des subventions gouvernementales aux bénéficiaires	(20 169 938)	(16 689 679)
	6 197 175	22 981 891
Revenu cumulé (note 6)		
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	186 798 200	49 244 475
Paiements d'aide aux études (PAE)	(57 795 717)	(45 279 357)
PAE reportés	(5 498 118)	(4 312 474)
Versements de revenus tirés de subventions gouvernementales aux bénéficiaires	(14 209 040)	(11 068 949)
Versements de revenus tirés de subventions gouvernementales aux établissements d'enseignement	(976 876)	(996 454)
Opérations d'équivalence des souscripteurs	4 151 186	8 373 993
Virements nets de revenus effectués	(15 710 682)	(17 606 977)
	96 758 953	(21 645 743)
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires à la clôture de l'exercice	3 456 394 120	3 351 504 964

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES COLLECTIF
TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE
 Exercices clos les 30 avril 2017 et 2016
 (tous les montants sont en dollars canadiens)

	2017	2016
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	186 798 200	49 244 475
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gains nets réalisés sur les placements	(59 048 782)	(58 900 799)
Variation nette des (gains) pertes latents sur les placements	(73 817 115)	65 112 413
Amortissement des escomptes/primes sur les obligations	19 150 433	18 434 009
Achats de placements	(2 633 539 350)	(2 334 486 393)
Produit obtenu à la vente ou à l'échéance des placements	2 654 877 600	2 281 239 470
Intérêts et dividendes à recevoir	415 920	(843 641)
Autres montants à recevoir	17 497	(12 438)
Dettes d'exploitation et autres passifs	705 965	161 057
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	95 560 368	19 948 153
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dépôts des souscripteurs	172 269 060	179 745 283
Remboursement des dépôts des souscripteurs	(166 377 354)	(147 905 799)
Subventions gouvernementales reçues	51 066 054	54 139 926
Remboursement des subventions gouvernementales	(15 270 441)	(15 902 593)
Versements des subventions gouvernementales aux bénéficiaires	(20 169 938)	(16 689 679)
Versements de revenus aux bénéficiaires		
Paiements d'aide aux études	(63 293 835)	(49 591 831)
Subventions gouvernementales	(14 209 040)	(11 068 949)
Virements de revenu effectués	(22 793 981)	(17 606 978)
Opérations d'équivalence des souscripteurs	4 151 186	8 373 993
Paiements aux établissements d'enseignement au moyen des subventions gouvernementales	(970 956)	(1 139 962)
Montants à recevoir de La Première financière du savoir	-	1 718 573
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(75 599 245)	(15 928 016)
Augmentation nette de la trésorerie	19 961 123	4 020 137
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	10 690 480	6 670 343
Trésorerie à la clôture de l'exercice	30 651 603	10 690 480
Complément d'information		
Intérêts reçus*	76 246 011	75 629 513
Dividendes reçus*	22 787 480	21 411 443
-* Compris dans les activités d'exploitation		

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES COLLECTIF
INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 30 avril 2017

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Nom de l'obligation	Coupon %	Date d'échéance	Valeur nominale \$	Coût \$	Juste valeur \$
TITRES FÉDÉRAUX (9,2 %)					
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,75 %	15 juin 2018	4 900 000	4 941 781	4 955 701
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,20 %	15 juin 2020	1 875 000	1 869 535	1 881 763
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,65 %	15 mars 2022	1 000 000	1 048 555	1 059 117
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,35 %	15 déc. 2018	5 940 000	5 951 123	6 085 352
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,95 %	15 juin 2019	5 570 000	5 571 107	5 692 600
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	3,75 %	15 mars 2020	1 775 000	1 900 609	1 911 044
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	4,10 %	15 déc. 2018	4 000 000	4 153 582	4 211 747
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,25 %	15 déc. 2020	8 539 000	8 517 847	8 559 403
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,50 %	15 déc. 2021	4 514 000	4 499 930	4 546 701
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,45 %	15 juin 2020	3 812 000	3 824 158	3 854 677
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,00 %	15 déc. 2019	5 756 000	5 850 637	5 906 313
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,25 %	15 juin 2021	10 435 000	10 527 279	10 431 423
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	3,15 %	15 sept. 2023	76 880 000	83 295 288	84 194 392
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,40 %	15 déc. 2022	11 200 000	11 550 397	11 753 792
CPPIB CAPITAL INC.	1,40 %	4 juin 2020	244 000	243 713	245 115
CPPIB CAPITAL INC.	1,00 %	15 janv. 2019	482 000	482 000	482 562
CPPIB CAPITAL INC.	1,10 %	10 juin 2019	456 000	455 941	456 618
GOVERNEMENT DU CANADA	0,50 %	1 ^{er} févr. 2019	7 175 000	7 142 420	7 151 452
GOVERNEMENT DU CANADA	4,25 %	1 ^{er} juin 2018	7 350 000	7 585 258	7 634 835
GOVERNEMENT DU CANADA	3,50 %	1 ^{er} juin 2020	13 851 000	14 959 478	14 983 607
GOVERNEMENT DU CANADA	0,75 %	1 ^{er} sept. 2021	2 598 000	2 582 092	2 574 982
GOVERNEMENT DU CANADA	1,75 %	1 ^{er} mars 2019	7 583 000	7 705 157	7 728 912
GOVERNEMENT DU CANADA	1,75 %	1 ^{er} sept. 2019	5 317 000	5 392 636	5 443 093
GOVERNEMENT DU CANADA	1,50 %	1 ^{er} mars 2020	5 588 000	5 699 793	5 700 815
GOVERNEMENT DU CANADA	0,75 %	1 ^{er} mars 2021	6 865 000	6 859 628	6 827 099
GOVERNEMENT DU CANADA	0,50 %	1 ^{er} nov. 2018	1 325 000	1 319 349	1 321 519
GOVERNEMENT DU CANADA	0,50 %	1 ^{er} mars 2022	4 350 000	4 215 328	4 247 791
GOVERNEMENT DU CANADA	3,75 %	1 ^{er} juin 2019	10 607 000	11 122 486	11 270 154
GOVERNEMENT DU CANADA	3,25 %	1 ^{er} juin 2021	4 953 000	5 426 365	5 414 256
GOVERNEMENT DU CANADA	0,75 %	1 ^{er} sept. 2020	10 776 000	10 802 823	10 741 091
GOVERNEMENT DU CANADA	1,25 %	1 ^{er} sept. 2018	10 171 000	10 228 174	10 249 391
GOVERNEMENT DU CANADA	5,75 %	1 ^{er} juin 2029	17 385 000	24 994 598	24 986 331
GOVERNEMENT DU CANADA	5,75 %	1 ^{er} juin 2033	366 000	539 833	557 177
GOVERNEMENT DU CANADA	1,50 %	1 ^{er} juin 2026	18 620 000	18 303 238	18 717 889
GOVERNEMENT DU CANADA	2,75 %	1 ^{er} déc. 2048	3 497 000	3 802 252	3 971 764
GOVERNEMENT DU CANADA, OBLIGATIONS À RENDEMENT RÉEL	4,25 %	1 ^{er} déc. 2021	4 235 000	8 362 458	8 033 588
GOVERNEMENT DU CANADA, RÉSIDUELLES	0,00 %	1 ^{er} déc. 2045	592 000	273 187	313 022
PSP CAPITAL INC.	1,34 %	18 août 2021	551 000	550 859	548 014
PSP CAPITAL INC.	3,29 %	4 avr. 2024	615 000	614 817	668 785
				<u>313 165 711</u>	<u>315 313 887</u>

TITRES PROVINCIAUX (60,9 %)

CDP FINANCIAL INC	4,60 %	15 juill. 2020	2 600 000	2 852 963	2 863 268
CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	4,45 %	1 ^{er} oct. 2049	800 000	840 261	923 963
HYDRO-QUÉBEC	1,00 %	25 mai 2019	2 451 000	2 444 301	2 450 978
NEW BRUNSWICK FM PROJECT	6,47 %	30 nov. 2027	828 887	907 705	1 022 231
ONTARIO SCHOOL BOARDS FINANCING CORPORATION	7,20 %	9 juin 2025	1 544 692	1 755 736	1 870 329
ONTARIO SCHOOL BOARDS FINANCING CORPORATION	5,48 %	26 nov. 2029	2 279 920	2 395 567	2 704 601
ONTARIO SCHOOL BOARDS FINANCING CORPORATION	6,55 %	19 oct. 2026	1 464 439	1 603 815	1 770 254
ONTARIO SCHOOL BOARDS FINANCING CORPORATION	5,90 %	11 oct. 2027	166 253	177 440	197 335
ORNGE ISSUER TRUST	5,73 %	11 juin 2034	617 793	617 793	738 423
PROVINCE DE L'ALBERTA	0,00 %	22 déc. 2017	150 000	149 123	149 306
PROVINCE DE L'ALBERTA	4,00 %	1 ^{er} déc. 2019	2 400 000	2 568 090	2 577 608
PROVINCE DE L'ALBERTA	1,60 %	15 juin 2018	4 500 000	4 496 904	4 540 073
PROVINCE DE L'ALBERTA	1,25 %	1 ^{er} juin 2020	11 411 000	11 353 799	11 422 665
PROVINCE DE L'ALBERTA	1,35 %	1 ^{er} sept. 2021	9 358 000	9 366 205	9 317 414
PROVINCE DE L'ALBERTA	2,00 %	1 ^{er} juin 2019	1 037 000	1 044 894	1 058 505
PROVINCE DE L'ALBERTA	2,20 %	1 ^{er} juin 2026	36 190 000	35 601 886	36 114 981
PROVINCE DE L'ALBERTA	2,35 %	1 ^{er} juin 2025	86 150 000	85 558 674	87 813 226
PROVINCE DE L'ALBERTA	3,10 %	1 ^{er} juin 2024	9 750 000	9 903 237	10 492 849
PROVINCE DE L'ALBERTA	2,55 %	15 déc. 2022	12 000 000	11 935 773	12 547 999
PROVINCE DE L'ALBERTA	3,30 %	1 ^{er} déc. 2046	923 000	938 244	948 654
PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	4,10 %	18 déc. 2019	7 200 000	7 641 161	7 770 045
PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	3,70 %	18 déc. 2020	7 800 000	8 468 492	8 475 262
PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	4,65 %	18 déc. 2018	4 500 000	4 709 053	4 775 656
PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,25 %	1 ^{er} mars 2019	4 408 000	4 443 703	4 517 513
PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	3,25 %	18 déc. 2021	6 000 000	6 425 706	6 489 424
PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	8,00 %	8 sept. 2023	15 320 000	18 843 004	20 987 843
PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	3,30 %	18 déc. 2023	70 965 000	75 775 673	77 721 810
PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,70 %	18 déc. 2022	4 600 000	4 764 540	4 869 259
PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	5,70 %	18 juin 2029	60 110 000	80 341 334	80 374 459
PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,85 %	18 juin 2025	13 000 000	13 344 447	13 849 419
PROVINCE DU MANITOBA	1,85 %	5 sept. 2018	3 475 000	3 505 417	3 521 300
PROVINCE DU MANITOBA	1,15 %	21 nov. 2019	1 730 000	1 727 082	1 733 450
PROVINCE DU MANITOBA	4,15 %	3 juin 2020	4 200 000	4 542 560	4 571 525
PROVINCE DU MANITOBA	4,75 %	11 févr. 2020	250 000	273 458	274 480
PROVINCE DU MANITOBA	5,50 %	15 nov. 2018	1 500 000	1 586 751	1 604 604
PROVINCE DU MANITOBA	1,55 %	5 sept. 2021	4 850 000	4 878 628	4 870 814
PROVINCE DU MANITOBA	2,55 %	2 juin 2026	34 500 000	35 587 733	35 370 226
PROVINCE DU MANITOBA	3,30 %	2 juin 2024	4 900 000	5 031 305	5 332 366
PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	3,35 %	3 déc. 2021	25 300 000	27 167 817	27 327 093
PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	4,40 %	3 juin 2019	4 000 000	4 187 668	4 278 549
PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	4,50 %	2 juin 2020	3 000 000	3 260 492	3 294 725
PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	3,65 %	3 juin 2024	6 800 000	7 251 986	7 540 475
PROVINCE DE TERRE-NEUVE	2,30 %	2 juin 2025	5 000 000	5 003 250	5 018 722

PROVINCE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	4,10 %	1 ^{er} juin 2021	1 800 000	1 991 809	1 991 606
PROVINCE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	4,15 %	25 nov. 2019	5 050 000	5 362 011	5 438 909
PROVINCE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	4,45 %	24 oct. 2021	700 000	792 183	787 944
PROVINCE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	2,10 %	1 ^{er} juin 2027	2 000 000	1 998 912	1 952 121
PROVINCE D'ONTARIO	0,00 %	2 juin 2045	11 281 000	4 474 406	4 724 237
PROVINCE D'ONTARIO	2,10 %	8 sept. 2019	14 722 000	14 956 058	15 086 617
PROVINCE D'ONTARIO	4,40 %	2 juin 2019	29 325 000	30 771 840	31 377 241
PROVINCE D'ONTARIO	1,35 %	8 mars 2022	13 205 000	12 927 661	13 095 196
PROVINCE D'ONTARIO	2,10 %	8 sept. 2018	28 081 000	28 195 229	28 552 844
PROVINCE D'ONTARIO	4,00 %	2 juin 2021	86 510 000	95 331 534	95 416 243
PROVINCE D'ONTARIO	4,20 %	2 juin 2020	40 294 000	43 454 630	43 926 015
PROVINCE D'ONTARIO	1,75 %	9 oct. 2018	223 000	222 853	225 871
PROVINCE D'ONTARIO	8,10 %	8 sept. 2023	15 375 000	19 691 364	21 121 930
PROVINCE D'ONTARIO	3,50 %	2 juin 2024	147 065 000	156 287 552	162 403 660
PROVINCE D'ONTARIO	2,60 %	2 juin 2025	238 061 000	243 160 725	247 668 982
PROVINCE D'ONTARIO	3,15 %	2 juin 2022	215 591 000	222 519 485	231 997 710
PROVINCE D'ONTARIO	6,50 %	8 mars 2029	14 940 000	20 618 204	21 013 914
PROVINCE D'ONTARIO	2,40 %	2 juin 2026	41 620 000	42 164 343	42 371 909
PROVINCE D'ONTARIO	2,85 %	2 juin 2023	88 412 000	89 415 739	93 923 731
PROVINCE D'ONTARIO	2,60 %	2 juin 2027	2 600 000	2 656 174	2 671 960
PROVINCE D'ONTARIO	1,37 %	16 mars 2021	8 650 000	8 729 947	8 747 486
PROVINCE D'ONTARIO	1,95 %	27 janv. 2023	641 000	642 700	649 288
PROVINCE D'ONTARIO	2,90 %	2 déc. 2046	5 112 000	5 039 394	4 958 742
PROVINCE DE QUÉBEC	4,25 %	1 ^{er} déc. 2021	54 185 000	58 957 813	60 843 032
PROVINCE DE QUÉBEC	4,50 %	1 ^{er} déc. 2020	25 975 000	28 682 655	28 872 672
PROVINCE DE QUÉBEC	4,50 %	1 ^{er} déc. 2019	26 050 000	27 861 189	28 315 597
PROVINCE DE QUÉBEC	4,50 %	1 ^{er} déc. 2018	12 375 000	12 944 167	13 074 234
PROVINCE DE QUÉBEC	3,50 %	1 ^{er} déc. 2022	95 305 000	98 352 878	104 640 850
PROVINCE DE QUÉBEC	3,00 %	1 ^{er} sept. 2023	48 525 000	47 739 363	52 015 549
PROVINCE DE QUÉBEC	2,75 %	1 ^{er} sept. 2027	15 500 000	15 880 263	16 141 967
PROVINCE DE QUÉBEC	5,35 %	1 ^{er} juin 2025	5 000 000	6 101 817	6 193 220
PROVINCE DE QUÉBEC	2,75 %	1 ^{er} sept. 2025	33 234 000	34 216 332	34 975 561
PROVINCE DE QUÉBEC	1,35 %	19 avr. 2022	9 700 000	9 733 010	9 793 896
PROVINCE DE QUÉBEC	1,48 %	19 oct. 2023	8 250 000	8 258 730	8 350 650
PROVINCE DE QUÉBEC	1,65 %	3 mars 2022	1 754 000	1 752 341	1 765 850
PROVINCE DE QUÉBEC	3,75 %	1 ^{er} sept. 2024	32 250 000	34 761 076	36 250 386
PROVINCE DE QUÉBEC	3,50 %	1 ^{er} déc. 2048	642 000	675 133	703 141
PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	1,95 %	1 ^{er} mars 2019	3 353 000	3 380 978	3 414 380
PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	5,80 %	5 sept. 2033	9 940 000	13 351 741	13 665 487
PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	3,20 %	3 juin 2024	39 020 000	39 795 141	42 326 723
PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	2,55 %	2 juin 2026	15 000 000	14 952 533	15 413 749
PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	6,35 %	25 janv. 2030	4 722 000	6 436 991	6 516 596
QUEBEC FINANCE CORPORATION	2,40 %	1 ^{er} déc. 2018	6 000 000	6 051 421	6 139 791
SINAI HEALTH SYSTEM	3,53 %	9 juin 2056	695 000	695 000	669 544
UNIVERSITY HEALTH NETWORK	5,64 %	8 déc. 2022	702 917	729 325	779 259
				<u>2 037 988 320</u>	<u>2 097 059 971</u>

TITRES DE SOCIÉTÉS (2,0 %)

407 INTERNATIONAL INC.	3,30 %	27 mars 2045	346 000	312 747	339 210
407 INTERNATIONAL INC.	3,98 %	11 sept. 2052	4 669 000	4 743 833	5 096 024
ABC SCHOOLS PARTNERSHIP	4,25 %	31 déc. 2043	667 339	667 338	663 230
ALTAGAS LTD	3,84 %	15 janv. 2025	3 000 000	3 164 323	3 207 191
ALTALINK LP	4,05 %	21 nov. 2044	4 036 000	4 286 941	4 480 431
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	2,58 %	30 mars 2027	593 000	565 394	599 506
BLACKBIRD INFRASTRUCTURE 407	3,76 %	30 juin 2047	407 000	407 000	404 275
BROOKFIELD RENEW KWAGIS	4,45 %	31 déc. 2053	2 100 000	2 100 000	2 177 848
CAPITAL CITY LINK GP	4,39 %	31 mars 2046	3 386 660	3 386 661	3 606 251
COMBER WIND FINANCIAL CORPORATION	5,13 %	15 nov. 2030	691 731	691 813	772 185
CSS FSCC PARTNERSHIP	6,92 %	31 juill. 2042	1 207 155	1 504 186	1 667 795
ENBRIDGE INC.	3,94 %	30 juin 2023	2 095 000	2 200 307	2 267 991
ENBRIDGE INCOME FUND	4,85 %	22 févr. 2022	3 000 000	3 296 504	3 364 321
GRANDLINQ GP	4,77 %	31 mars 2047	680 000	680 000	736 580
COLLECTIF SANTÉ MONTRÉAL	6,72 %	30 sept. 2049	3 735 000	4 625 510	5 068 325
HOSPITAL INFRASTRUCTURE PARTNERSHIP	5,44 %	31 janv. 2045	2 323 495	2 559 337	2 727 112
INPOWER BC GP	4,47 %	31 mars 2033	450 000	447 638	487 086
INTEGRATED TEAM SOLUTIONS	5,95 %	30 nov. 2042	1 793 883	2 121 396	2 313 331
INTEGRATED TEAM SOLUTIONS	4,88 %	31 mai 2046	746 000	746 005	837 662
LOWER MATTAGAMI ENERGY	4,18 %	23 avr. 2052	222 000	202 987	248 837
LOWER MATTAGAMI ENERGY	4,18 %	23 févr. 2046	1 226 000	1 223 158	1 381 844
NORTH WEST REDWATER PNR	4,35 %	10 janv. 2039	1 185 000	1 179 850	1 293 816
NORTH WEST REDWATER PNR	4,05 %	22 juill. 2044	1 855 000	1 855 723	1 962 779
PLENARY HEALTH BRIDGEPOINT	7,25 %	31 août 2042	1 378 859	1 939 474	1 972 766
PLENARY HEALTH HAMILTON	5,80 %	31 mai 2043	1 924 919	2 257 293	2 391 302
PLENARY PROPERTIES LTAP	6,29 %	31 janv. 2044	1 152 774	1 479 884	1 498 560
RAINBOW HOSPITAL PARTNERSHIP	4,99 %	31 mars 2044	1 642 641	1 642 676	1 829 376
RELIANCE LP	5,19 %	15 mars 2019	909 000	909 000	955 297
BANQUE ROYALE DU CANADA	3,31 %	20 janv. 2026	1 500 000	1 505 497	1 564 022
BANQUE ROYALE DU CANADA	2,86 %	4 mars 2021	134 000	133 998	140 403
SGTP HIGHWAY BYPASS LP	4,11 %	31 janv. 2045	1 772 000	1 772 000	1 866 648
SGTP HIGHWAY BYPASS LP	4,16 %	31 juill. 2049	414 000	414 000	431 829
SNC-LAVALIN INNISFREE MC	6,63 %	30 juin 2044	2 107 731	2 628 285	2 794 601
SPY HILL POWER LP	4,14 %	31 mars 2036	1 195 382	1 195 385	1 261 813
SSL FINANCE INC.	4,10 %	31 oct. 2045	1 624 000	1 624 004	1 713 377
THP PARTNERSHIP	4,39 %	31 oct. 2046	834 000	876 347	895 588
TRANSCANADA PIPELINES	3,30 %	17 juill. 2025	2 000 000	2 101 694	2 143 890
TRILLIUM WINDPOWER LP	5,80 %	15 févr. 2033	81 711	81 711	96 473
				<u>63 529 899</u>	<u>67 259 575</u>

TITRES MUNICIPAUX (0,1 %)

VILLE DE QUÉBEC	2,50 %	5 oct. 2026	1 500 000	1 480 433	1 481 085
ADMINISTRATION FINANCIÈRE DES PREMIÈRES NATIONS	3,40 %	26 juin 2024	2 725 000	2 847 777	2 903 622
				<u>4 328 210</u>	<u>4 384 707</u>

PLACEMENTS À COURT TERME (1,7 %)

BON DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU CANADA	0,00 %	18 mai 2017	615 000	614 335	614 832
BON DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU CANADA	0,00 %	15 juin 2017	26 820 000	26 794 324	26 801 918
BON DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU CANADA	0,00 %	29 juin 2017	21 650 000	21 624 163	21 630 877
BON DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU CANADA	0,00 %	1 ^{er} juin 2017	445 000	444 533	444 791
BON DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU CANADA	0,00 %	4 mai 2017	305 000	304 804	304 975
BON DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU CANADA	0,00 %	13 juill. 2017	4 120 000	4 113 861	4 115 539
BON DU TRÉSOR DE LA PROVINCE DE TERRE-NEUVE	0,00 %	18 mai 2017	150 000	149 933	149 953
BON DU TRÉSOR DE LA PROVINCE D'ONTARIO	0,00 %	31 mai 2017	1 700 000	1 697 654	1 699 143
BON DU TRÉSOR DE LA PROVINCE D'ONTARIO	0,00 %	13 déc. 2017	1 950 000	1 938 832	1 942 151
BON DU TRÉSOR DE LA PROVINCE D'ONTARIO	0,00 %	24 mai 2017	200 000	199 642	199 921
BON DU TRÉSOR DE LA PROVINCE D'ONTARIO	0,00 %	7 juin 2017	700 000	699 552	699 571
BON DU TRÉSOR DE LA PROVINCE D'ONTARIO	0,00 %	5 juill. 2017	150 000	149 559	149 831
BANQUE ROYALE DU CANADA, DÉPÔT À TERME	0,45 %	1 ^{er} mai 2017	300 000	300 000	300 000
				59 031 192	59 053 502

TOTAL DE LA DETTE

2 478 043 332	2 543 071 642
----------------------	----------------------

ACTIONS

Nbre d'actions	Coût \$	Juste valeur \$
-----------------------	----------------	------------------------

BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE (0,5 %)

AIMIA INC.	387 600	5 412 466	3 542 664
AMAYA INC.	50 000	1 118 965	1 212 500
BOSTON PIZZA INTERNATIONAL INC.	903	20 582	20 787
BRP INC.	13 100	314 445	422 737
LA SOCIÉTÉ CANADIAN TIRE LTÉE	9 000	1 211 960	1 499 400
CINEPLEX INC.	2 700	137 876	145 071
COGECO INC.	10 000	642 274	781 100
COGECO INC.	38	1 948	2 597
DOLLARAMA INC.	27 900	1 933 425	3 334 051
LES INDUSTRIES DOREL INC.	1 404	56 212	46 051
ENERCARE INC.	14 013	296 227	303 802
LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.	600	22 846	22 962
GREAT CANADIAN GAMING CORPORATION	19 400	457 169	472 778
GROUPE RESTAURANTS IMVESCOR INC.	1 800	6 117	6 786
MARTINREA INTERNATIONAL INC.	1 000	9 964	10 420
GROUPE D'ALIMENTATION MTY INC.	3 500	157 250	164 080
PIZZA PIZZA LTÉE	3 286	55 505	58 392
QUÉBECOR INC.	70 500	2 511 933	2 937 735
REITMANS CANADA LTÉE	2 500	20 043	13 700
RESTAURANT BRANDS INTERNATIONAL INC.	33 200	1 777 675	2 543 784
SLEEP COUNTRY CANADA HOLDINGS INC.	16 791	475 358	592 890
SPIN MASTER LTD	2 948	113 947	115 621
UNI-SELECT INC.	600	20 098	21 702
		16 774 285	18 271 610

BIENS DE CONSOMMATION DE BASE (0,7 %)

ALIMENTATION COUCHE-TARD INC.	172 600	9 177 927	10 835 829
LES DISTILLERIES CORBY LIMITÉE	2 100	44 146	46 725
GEORGE WESTON LTÉE	100	11 605	12 259
LE GROUPE JEAN COUTU	7 800	173 061	174 252

LANTIC INC.	21 400	128 959	133 108
LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE	3 900	278 012	298 779
LES ALIMENTS MAPLE LEAF INC.	79 100	1 816 938	2 702 847
METRO INC.	184 100	7 476 346	8 612 198
PREMIUM BRANDS HOLDINGS CORP.	11 300	535 025	965 472
SAPUTO INC.	24 700	1 055 229	1 108 536
THE NORTHWEST COMPANY INC.	8 600	253 568	276 920
		<u>20 950 816</u>	<u>25 166 925</u>

ÉNERGIE (3,00 %)

ADVANTAGE OIL & GAS LTD	51 404	402 211	441 560
AFRICA OIL CORP.	90	177	191
ARC RESOURCES LTD	10 400	219 365	186 368
ATHABASCA OIL CORP.	103 644	131 614	143 029
BAYTEX ENERGY CORP.	20 203	119 991	83 438
BELLATRIX EXPLORATION LTD	69 700	112 206	71 094
BLACKPEARL RESOURCES INC.	3 100	5 314	3 751
BONAVISTA ENERGY CORP.	121 500	383 861	348 705
CALFRAC WELL SERVICES LTD	18 100	81 868	62 807
CORPORATION CAMECO	12 169	176 871	159 292
CANADIAN NATURAL RESOURCES LTD	56 300	2 188 660	2 447 924
CENOVUS ENERGY INC.	912 770	19 051 400	12 422 800
CRESCENT POINT ENERGY CORP.	300	4 354	4 053
CREW ENERGY INC.	161 500	878 733	663 765
DELPHI ENERGY CORP.	2 548	1 892	3 414
ENBRIDGE INC.	247 900	11 622 481	14 026 182
ENCANA CORPORATION	75 302	908 377	1 100 162
ENERPLUS CORPORATION	93 500	680 361	920 975
ENSIGN ENERGY SERVICES INC.	21 200	201 796	160 908
GIBSON ENERGY INC.	12 500	234 336	231 375
GRAN TIERRA ENERGY INC.	175 900	638 551	605 096
HUSKY ENERGY INC.	7 600	116 704	119 776
COMPAGNIE PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE LTÉE	238 800	10 157 849	9 482 748
INTER PIPELINE LTD	20 800	579 337	578 448
ITHACA ENERGY INC.	19 100	17 752	37 054
MULLEN GROUP LTD	13 800	270 269	206 586
NUVISTA ENERGY LTD	67 800	451 828	416 970
PARAMOUNT RESOURCES CORP.	100	1 829	1 742
PAREX RESOURCES INC.	106 900	1 397 938	1 811 955
PARKLAND FUEL LTD	10 000	275 924	297 000
PENGROWTH ENERGY CORP.	18 200	37 974	23 842
PENN WEST PETROLEUM LTD	101 812	221 984	208 715
PEYTO EXPLORATION & DEVELOPMENT CORP.	376 660	11 696 307	9 356 234
PRAIRIESKY ROYALTY LTD	680 338	17 657 545	20 240 056
RMP ENERGY INC.	118 000	178 049	96 760
SEVEN GENERATIONS ENERGY LTD	11 700	323 251	282 789
SUNCOR ÉNERGIE INC.	329 239	13 080 141	14 084 844
SURGE ENERGY INC.	190 500	429 579	483 870
TOURMALINE OIL CORP.	235 900	9 637 381	6 326 838
TRANSCANADA CORP.	33 400	1 920 251	2 116 892

TRANSGLOBE ENERGY CORP.	31 300	106 576	62 600
TRICAN WELL SERVICES LTD	196 904	697 936	738 390
TRILOGY ENERGY CORP.	30 400	162 803	134 976
VERESEN INC.	75 300	988 032	1 146 819
ZCL COMPOSITES INC.	6 700	78 752	98 825
		<u>108 530 410</u>	<u>102 441 618</u>

SERVICES FINANCIERS (4,4 %)

LA SOCIÉTÉ DE GESTION AGF LTÉE	7 700	37 402	52 514
BANQUE DE MONTRÉAL	67 600	6 033 044	6 534 216
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	301 000	20 732 405	22 839 880
BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT INC.	366 400	15 107 157	18 488 544
GROUPE CANACCORD GENUITY INC.	7 670	39 228	39 040
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	74 500	7 592 353	8 213 625
BANQUE CANADIENNE DE L'OUEST	44 647	1 283 494	1 197 879
CI FINANCIAL INC.	217 108	6 282 767	5 796 784
CURRENCY EXCHANGE INTERNATIONAL	45	1 260	986
DUNDEE CORPORATION	2 828	16 596	8 908
FAIRFAX FINANCIAL HOLDINGS LTD	12 541	7 702 027	7 825 584
FIERA CAPITAL CORP.	100	1 417	1 424
GENWORTH MI CANADA INC.	17 100	616 552	579 690
GMP CAPITAL INC.	1 580	7 154	5 388
GREAT-WEST LIFECO INC.	83	3 100	3 048
GUARDIAN CAPITAL GROUP LTD L'INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC.	45 300	2 308 338	2 608 827
BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA	36 800	2 002 773	2 054 912
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE	27 083	646 751	648 367
BANQUE NATIONALE DU CANADA	71 400	3 683 920	3 787 770
ONEX CORP.	8 000	654 473	787 920
POWER CORPORATION DU CANADA	484 400	14 897 378	15 321 572
BANQUE ROYALE DU CANADA	264 400	21 346 213	24 713 469
FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	70 000	3 000 514	3 374 700
THOMSON REUTERS CORP.	7 400	428 510	459 022
TIMBERCREEK FINANCIAL CORPORATION	1 900	17 088	17 043
GROUPE TMX LIMITÉE	8 300	550 495	640 096
BANQUE TORONTO-DOMINION	376 700	21 552 004	24 195 441
TREZ CAPITAL CORPORATION	1 600	12 658	12 304
		<u>136 559 089</u>	<u>150 211 147</u>

SOINS DE SANTÉ (0,0 %)

CRH CORP.	46 609	403 213	374 270
EXTENDICARE INC.	78 400	679 908	783 216
QLT INC, RECOURS COLLECTIF, BONS DE SOUSCRIPTION, 31 DÉC. 2049	4 600	-	-
QLT INC, DOJ/SEC, BONS DE SOUSCRIPTION, 31 DÉC. 2049	4 600	-	-
MEDICAL FACILITIES CORP.	1 500	27 986	24 405

VALEANT PHARMACEUTICALS INTERNATIONAL INC.	33 940	422 379	429 341
		<u>1 533 486</u>	<u>1 611 232</u>

INDUSTRIES (1,9 %)

GROUPE AECON INC.	42 500	694 962	688 075
AG GROWTH INTERNATIONAL INC.	9 600	524 819	532 128
AIR CANADA	37 285	495 087	484 332
ATS AUTOMATION TOOLING SYSTEMS INC.	12 021	153 002	156 513
BIRD CONSTRUCTION INC.	11 898	151 236	113 388
BOMBARDIER INC.	600	1 289	1 266
BOYD GROUP INCOME FUND	5 500	372 090	485 430
BROOKFIELD BUSINESS PARTNERS	2 500	68 860	89 950
CAE INC.	111 400	2 157 495	2 322 690
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA	176 437	13 638 804	17 409 039
CHEMIN DE FER CANADIEN PACIFIQUE LTÉE	7 300	1 464 469	1 526 868
CARGOJET INC.	4 700	203 948	203 510
CERVUS EQUIPMENT CORPORATION	182	2 836	2 240
CHORUS AVIATION	54 200	390 341	402 164
EXCHANGE INCOME CORP.	11 200	376 692	392 560
EXCO TECHNOLOGIES LTD	1 100	16 417	12 452
FINNING INTERNATIONAL INC.	691 000	15 912 271	17 938 360
HARDWOODS INC.	55	973	911
GROUPE IBI INC.	5 687	41 259	40 150
MAGELLAN AEROSPACE	1 989	36 777	40 775
MORNEAU SHEPELL INC.	18 842	320 291	379 666
NEW FLYER INDUSTRIES INC.	43 900	1 672 952	2 232 315
QUINCAILLERIE RICHELIEU	3 100	82 675	94 178
RITCHIE BROTHERS AUCTIONEERS INC.	210 453	6 827 249	9 419 876
ROCKY MOUNTAIN EQUIPMENT	1 400	14 823	13 580
MÉTAUX RUSSEL INC.	35 800	970 266	937 244
SAVARIA	17 700	188 472	252 225
GROUPE SNC-LAVALIN INC.	1 800	92 193	98 820
TFI INTERNATIONAL INC	20 600	705 041	612 232
INDUSTRIES TOROMONT LTÉE	115 554	4 468 937	5 611 302
TRANSCONTINENTAL INC.	43 500	887 356	1 059 225
CORPORATION WAJAX	4 200	100 323	102 606
WASTE CONNECTIONS INC.	10	1 157	1 256
WESTSHORE TERMINALS LTD	30 200	713 467	720 874
		<u>53 748 829</u>	<u>64 378 200</u>

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (0,4 %)

ABSOLUTE SOFTWARE CORPORATION	3 115	24 305	24 048
BLACKBERRY LTD	249 100	2 620 270	3 176 025
CELESTICA INC.	131 100	1 930 043	2 549 895
GROUPE CGI INC.	25 100	1 258 158	1 653 588
CONSTELLATION SOFTWARE INC.	5 430	2 153 365	3 390 112
DESCARTES SYSTEMS GROUP INC.	6 500	199 256	204 750

SOCIÉTÉ DH	9 500	240 116	241 205
ENGHOUSE SYSTEMS LTD	886	51 186	53 027
EVERTZ MICROSYSTEMS LTD	2 893	49 233	48 892
KINAXIS INC.	4 598	347 009	376 346
MITEL NETWORKS CORPORATION	35 838	337 544	345 837
OPEN TEXT CORP.	44 600	1 425 559	2 110 918
SANDVINE CORPORATION	2 600	7 735	8 268
SIERRA WIRELESS INC.	100	3 460	3 454
WI-LAN INC.	7 505	14 404	20 564
		<u>10 661 643</u>	<u>14 206 929</u>

MATIÈRES PREMIÈRES (1,2 %)

AGRIUM INC.	4 200	552 218	538 104
ALAMOS GOLD INC.	44 900	445 939	438 673
B2GOLD CORP.	77 400	314 388	265 482
SOCIÉTÉ AURIFÈRE BARRICK	191 500	3 789 221	4 370 030
CANFOR CORPORATION	100	1 953	2 050
CASCADES INC.	31 600	379 778	519 504
CENTERRA GOLD	6	42	42
CHEMTRADE LOGISTICS INC.	300	5 695	5 703
CONTINENTAL GOLD INC.	46 800	210 160	144 144
DOMINION DIAMOND CORPORATION	7 300	121 784	121 107
ELDORADO GOLD CORP.	117 400	525 036	585 826
ENDEAVOUR SILVER CORP.	16 518	86 162	69 045
FIRST MAJESTIC SILVER CORP.	7	68	78
FIRST QUANTUM MINERALS LTD	36 800	521 648	478 768
FORTUNA SILVER MINES LTD	117 103	799 881	734 236
GOLDCORP INC.	5 500	110 431	104 610
HUDBAY MINERALS INC.	23 612	192 627	192 438
IAMGOLD CORPORATION	22 100	116 599	124 644
INTERFOR CORP.	78 157	1 444 371	1 575 645
LE GROUPE INTERTAPE POLYMER INC.	24 100	474 423	580 810
IVANHOE MINES LTD	1 100	5 176	5 269
KIRKLAND LAKE GOLD INC.	34 500	214 052	326 025
LABRADOR IRON ORE ROYALTY CORP.	89 500	1 354 362	1 586 835
LUCARA DIAMOND CORP.	94 700	332 449	298 305
LUNDIN MINING CORP.	292 800	2 220 538	2 131 584
MAG SILVER CORPORATION	27 500	351 556	459 250
MAJOR DRILLING GROUP INTERNATIONAL INC.	7 044	49 110	53 323
METHANEX CORP.	15 100	973 664	947 223
NEW GOLD INC.	42 700	202 691	165 249
NORBORD INC.	21 800	791 534	921 268
NOVAGOLD RESOURCES INC.	8	39	45
PAN AMERICAN SILVER CORP.	158 529	2 848 049	3 628 729
POTASH CORPORATION OF SASKATCHEWAN	675 400	21 639 262	15 547 708
PRETIUM RESOURCES INC.	23 400	245 092	316 602
SEMAFO INC.	16 100	67 473	50 554

SHERRITT INTERNATIONAL CORP.	21 902	21 498	19 712
SILVER STANDARD RESOURCES INC.	22 400	233 568	315 392
SILVER WHEATON CORP.	20 000	604 262	544 800
SILVERCORP METALS INC.	500	2 520	2 150
SUPREMEX INC.	1 100	5 542	5 445
TASEKO MINES LTD	6 158	11 013	9 422
RESSOURCES TECK LTÉE	137 900	3 130 541	3 905 328
WEST FRASER TIMBER LTD	14 900	855 487	913 966
WESTERN FOREST PRODUCTS INC.	4 300	9 348	9 245
WINPAK LTD	100	5 291	5 834
YAMANA GOLD INC.	11 397	48 796	41 827
		<u>46 315 337</u>	<u>43 062 029</u>

IMMOBILIER (0,1 %)

ALTUS GROUP LTD	8 900	271 258	274 120
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER D'IMMEUBLES RÉSIDENTIELS CANADIENS	11 117	375 028	376 533
COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.	2 900	179 615	193 836
CT REIT	2 900	39 940	42 485
DREAM UNLIMITED CORP.	583	3 926	3 848
FIRSTSERVICE CORPORATION	4 400	331 461	373 780
GRANITE REIT	11 000	489 552	538 560
INTERRENT REIT	600	4 595	4 722
KILLAM PROPERTIES INC.	40 700	498 976	522 995
MILESTONE APARTMENTS REIT	12 500	221 340	281 250
MORGUARD NORTH AMERICAN RESIDENTIAL REIT	1 100	15 764	16 643
NORTHWEST HEALTHCARE PROPERTIES	20 200	214 969	217 554
PURE INDUSTRIAL REAL ESTATE TRUST	47 303	274 453	308 889
TRICON CAPITAL GROUP INC.	32 018	347 098	343 873
		<u>3 267 975</u>	<u>3 499 088</u>

SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS (0,0 %)

BCE INC.	7 100	421 762	441 265
ROGERS COMMUNICATION INC.	6 300	349 007	394 317
		<u>770 769</u>	<u>835 582</u>

SERVICES PUBLICS (0,5 %)

ATCO LTD	24 300	1 196 664	1 206 981
ATLANTIC POWER CORP.	41 701	129 208	143 451
CANADIAN UTILITIES LTD	34 300	1 311 733	1 349 705
CAPITAL POWER CORP.	42 800	1 061 802	1 064 864
EMERA INC.	14 900	687 749	704 025
HYDRO ONE NETWORKS INC.	400 319	9 285 699	9 623 669
INNERGEX ÉNERGIE RENOUVELABLE INC.	19 529	283 357	272 234
JUST ENERGY GROUP INC.	103 042	854 649	859 370
POLARIS INFRASTRUCTURE INC.	1 300	20 003	17 836
SUPERIOR PLUS CORP.	56 500	688 497	738 455
TRANSALTA CORP.	17 200	127 942	120 228

VALENER INC.	26 900	<u>574 815</u>	<u>587 765</u>
		<u>16 222 118</u>	<u>16 688 583</u>
ACTIONS AMÉRICAINES (13,4 %)			
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens	9 465 429	311 886 262	344 541 616
FINB BMO S&P 500	3 287 076	<u>84 309 572</u>	<u>117 874 545</u>
		<u>396 195 834</u>	<u>462 416 161</u>
Total des actions		<u>811 530 591</u>	<u>902 789 104</u>
Moins : Coûts de transactions		360 098	
Total des placements		<u>3 289 213 825</u>	<u>3 445 860 746</u>

* Les placements à revenu fixe sans taux d'intérêt nominal sont des titres coupon zéro.

RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES COLLECTIF
TABLEAU DES CONVENTIONS D'AIDE AUX ÉTUDES

Au 30 avril 2017

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Année d'admissibilité	Nombre de parts à l'ouverture de l'exercice	Acquisition de parts	Vente de parts	Nombre de parts à la clôture de l'exercice	Montant en capital \$*	Revenu cumulé \$**
2014	64 022	-	(64 022)	-	-	-
2015	101 025	-	(12 074)	88 951	-	24 207 787
2016	140 030	-	(33 411)	106 619	-	47 941 389
2017	200 196	11 684	(53 169)	158 711	-	79 292 420
2018	205 627	26 941	(8 665)	223 903	189 989 984	116 186 035
2019	217 219	1 596	(1 853)	216 962	174 331 433	96 034 264
2020	234 012	196	(1 095)	233 113	171 796 775	89 730 558
2021	239 794	242	(1 410)	238 626	160 447 032	79 195 297
2022	242 608	789	(1 630)	241 767	149 345 787	68 065 103
2023	248 119	1 790	(2 067)	247 842	141 369 395	58 064 587
2024	244 658	1 743	(2 458)	243 943	129 827 345	46 148 521
2025	234 830	1 476	(2 944)	233 362	113 814 730	34 850 820
2026	223 136	1 089	(2 836)	221 389	97 512 549	25 029 690
2027	221 491	1 155	(3 877)	218 769	83 908 865	18 675 318
2028	211 659	1 641	(4 829)	208 471	68 293 475	13 263 668
2029	198 519	1 532	(4 396)	195 655	53 352 256	8 850 919
2030	197 731	2 234	(5 468)	194 497	42 557 915	5 833 999
2031	158 137	2 548	(5 012)	155 673	26 064 817	2 963 474
2032	87 641	3 725	(2 561)	88 805	9 625 707	869 284
2033	69 649	5 970	(2 349)	73 270	4 172 011	302 624
2034	45 733	13 701	(2 005)	57 429	1 392 225	67 053
2035	3 583	35 883	(366)	39 100	192 335	6 295
2036	-	4 425	-	4 425	44 145	3 027
	3 789 419	120 360	(218 497)	3 691 282	1 618 038 781	815 582 132

* Compte tenu des dépôts des souscripteurs (voir note 6)

** Compte tenu de la totalité des comptes de PAEF et de PAE

Compte de Paiement d'aide aux études de la Fondation (PAEF)	165 755 704
Compte de Paiement d'aide aux études (PAE)	649 826 428
Total	815 582 132

Tableau des conventions d'aide aux études

Année civile d'admissibilité et paiements*

Montant versé par part**

	2016	2015	2014	2013	2012
Premiers versements	210	220	220	270	280
Deuxièmes versements	-	260	270	270	320
Troisièmes versements	-	-	290	310	330
	210	480	780	850	930

Nombre de parts distribuées

	2016	2015	2014	2013	2012
Premiers versements	107 215	101 171	79 125	57 149	42 348
Deuxièmes versements	5 649	97 037	71 496	51 236	38 444
Troisièmes versements	545	4 561	68 754	45 959	34 856
	113 409	202 769	219 375	154 344	115 648

* Comprend les paiements d'aide aux études versés aux étudiants pour leur année d'admissibilité ainsi que les paiements d'aide aux études reportés.

** Les montants peuvent inclure des fonds supplémentaires provenant de La Première fondation du savoir.

RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES COLLECTIF
TABLEAU DES CONVENTIONS D'AIDE AUX ÉTUDES (suite)

Au 30 avril 2017

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Rapprochement des paiements d'aide aux études (PAE)

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Paiements versés aux étudiants au cours de	55 427 846	43 327 594
Versements anticipés de PAE	2 367 871	1 951 763
	<u>57 795 717</u>	<u>45 279 357</u>
PAE versés à partir du compte de PAEF	51 555 018	41 102 893
Supplément aux PAE issu du		
compte de revenu* (note 6)	6 240 699	4 176 464
	<u>57 795 717</u>	<u>45 279 357</u>

* Exclut le supplément aux PAE reporté de 822 511 \$ (497 739 \$ pour 2016)

RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES COLLECTIF

NOTES ANNEXES

Aux 30 avril 2017 et 2016

1. Renseignements généraux

Le Régime Familial d'Épargne-Études collectif (le « Régime ») a été établi par La Première fondation du savoir (la « Fondation ») comme instrument d'épargne pour les études postsecondaires d'une personne désignée (le « bénéficiaire »).

La Fondation, le promoteur du Régime, est un organisme à but non lucratif, constitué sans capital-actions le 19 février 1990 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Canada) et a poursuivi ses activités en vertu de la loi modifiée du 17 octobre 2011. La Fondation a retenu les services de La Première financière du savoir inc. (« La Première financière du savoir »), sa filiale en propriété exclusive, pour assurer la distribution, la gestion et l'administration générale du Régime. La Première financière du savoir est constituée en vertu des lois du Canada. Le bureau principal du Régime est situé au 50 Burnhamthorpe Road West, Mississauga (Ontario) Canada.

Les souscripteurs du Régime y effectuent des dépôts périodiques. Sont déduits de ces dépôts les frais d'inscription, les primes d'assurances, les frais de dépôt et les frais de service facturés à chaque souscripteur. Le revenu tiré des dépôts des souscripteurs est détenu dans le compte de Paiement d'aide aux études (« PAE »). À l'échéance, à la résiliation ou à l'annulation du Régime, ces dépôts, moins les déductions, sont remboursés au souscripteur ou à un bénéficiaire, tandis que le revenu tiré de ces dépôts est viré au compte de Paiement d'aide aux études de la Fondation (« PAEF ») et sert à assurer les paiements aux étudiants admissibles. Le Régime investit dans des obligations du gouvernement du Canada, des titres de créance de sociétés de haute qualité, des actions canadiennes et des fonds négociés en bourse (« FNB »). Les placements sous-jacents de ces FNB sont exposés au dollar américain. Le FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens a couvert son exposition au dollar américain en dollars canadiens et n'est donc pas exposé au risque de change. Le Régime est exposé au risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs du FINB BMO S&P 500, dont l'exposition au dollar américain n'est pas couverte en dollar canadien, varient en raison des fluctuations des taux de change. Seuls les revenus accumulés dans le Régime peuvent être investis en actions.

Les PAE sont payés sur une période de trois ans et proviennent des intérêts, des dividendes, des autres revenus et des revenus tirés de subventions d'études accumulés dans le Régime. Les cotisations ne sont pas comprises dans les PAE, mais sont plutôt remises au souscripteur à l'échéance, déduction faite des frais applicables. Pour se prévaloir de ses droits aux PAE, le bénéficiaire doit fournir une preuve de son admissibilité à un programme d'études postsecondaires ainsi qu'une confirmation de son statut de résident. Lorsqu'un souscripteur résilie son plan, ses cotisations nettes lui sont remboursées et les subventions gouvernementales sont remises à l'organisme émetteur. Les revenus tirés de subventions provenant de conventions résiliées seront versés à un établissement d'enseignement admissible.

La publication des états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Fondation le 13 juillet 2017.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées et adoptées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Le Régime a appliqué les mêmes méthodes comptables aux fins de la préparation de ses états financiers.

3. Résumé des principales méthodes comptables

Le Régime a appliqué les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Instruments financiers

Le Régime comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements du Régime sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, y compris les placements dans des actions, des FNB et des titres de créance qui ont été désignés comme étant à la JVRN. Tous les autres actifs et passifs financiers, notamment les intérêts et dividendes à recevoir, les montants à recevoir sur la

vente de placements, les subventions gouvernementales à recevoir, les autres montants à recevoir, les montants à payer pour l'achat de placements, les dettes d'exploitation et autres passifs et le capital à payer aux souscripteurs, sont évalués au coût amorti. L'obligation du Régime au titre de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires est présentée au montant des distributions, qui correspond à la valeur résiduelle des actifs du Régime, déduction faite de tous les passifs.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture à la date de présentation de l'information financière. Pour les actions et les FNB, le Régime utilise le dernier cours lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, La Première financière du savoir détermine le point dans l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Pour les obligations, le Régime utilise les prix médians fournis par des services d'évaluation indépendants. La politique du Régime consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. L'utilisation de techniques d'évaluation pour les instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif exige que le gestionnaire formule des hypothèses fondées sur la conjoncture du marché à la date des états financiers. La modification de ces hypothèses en raison de changements dans la conjoncture du marché pourrait se répercuter sur la juste valeur des instruments financiers présentée.

Constatation des revenus, coûts de transactions et charges

Les revenus d'intérêts tirés des placements en obligations et des placements à court terme sont comptabilisés au taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir sont comptabilisés dans l'état de la situation financière, en fonction des taux d'intérêt déclarés des instruments de créance. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen comprend l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres à revenu fixe du Régime.

Dépréciation d'actifs financiers

À chaque date de clôture, le Régime vérifie s'il existe une indication objective de dépréciation de ses actifs financiers au coût amorti. Si une telle indication existe, le Régime comptabilise une perte de valeur, qui correspond à la différence entre le coût amorti de l'actif financier et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, déterminée à l'aide du taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. Les pertes de valeur afférentes à des actifs financiers au coût amorti sont reprises dans une période ultérieure si le montant de la perte diminue et si cette diminution peut être objectivement reliée à un événement postérieur à la comptabilisation de la perte de valeur.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Régime.

Trésorerie

La trésorerie se compose de dépôts à vue auprès d'institutions financières.

Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

L'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires se compose des dépôts des souscripteurs, des subventions gouvernementales ainsi que des revenus réalisés sur les dépôts des souscripteurs et les subventions gouvernementales. L'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires est classé comme passif, car un souscripteur a la possibilité de résilier son plan n'importe quand avant l'échéance. En cas de résiliation avant l'échéance, le total des dépôts du souscripteur, moins les frais, lui est remboursé, le revenu réalisé sur les dépôts du souscripteur est réparti entre les autres participants du Régime, les subventions sont remboursées au gouvernement et le revenu perdu sur celles-ci doit être versé à un établissement d'enseignement désigné. Voir la note 6 pour la répartition de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires.

Les dépôts des souscripteurs sont constitués des dépôts reçus des souscripteurs, déduction faite de divers frais, et ne comprennent pas les montants à recevoir au titre des contrats en vigueur, étant donné que les souscripteurs peuvent résilier leurs plans en tout temps. La Première financière du savoir déduit du total des dépôts des souscripteurs une

partie des frais d'inscription applicables, des primes d'assurance et des frais de dépôt et de service et investit le montant net dans le Régime. Tout au long de la durée d'un contrat, les souscripteurs peuvent choisir d'acquérir des parts supplémentaires ou de transférer leur contrat en un contrat entièrement libéré. Pour réaliser cette acquisition ou ce transfert, ils doivent verser des fonds supplémentaires ou transférer une partie de capital en revenu afin d'obtenir un montant de revenus équivalant à celui qui aurait été gagné si le contrat modifié avait été en vigueur depuis l'établissement de leur régime. Il s'agit d'opérations d'équivalence des souscripteurs. Ces fonds supplémentaires sont pris en compte dans le revenu cumulé.

Les subventions gouvernementales représentent les contributions des gouvernements fédéral et provinciaux. Elles sont comptabilisées lors de la réception d'une cotisation admissible à un régime enregistré d'épargne-études par un souscripteur du Régime.

Le revenu cumulé comprend l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires et les revenus réalisés sur les plans arrivés à échéance ou les plans annulés ou résiliés (le « compte de revenu »). Les paiements d'aide aux études et les versements de revenus tirés des subventions aux bénéficiaires et aux institutions financières désignées viennent réduire le revenu cumulé. Au gré de la Fondation, les fonds du compte de revenu peuvent être utilisés pour augmenter les PAE versés aux étudiants admissibles ou pour promouvoir l'avancement de l'éducation, conformément aux objectifs de la Fondation.

Transferts entrants/sortants

Tout au long de la durée d'un contrat, les souscripteurs d'un autre Régime d'Épargne-Études de La Première financière du savoir ou ceux d'un régime offert par un autre organisme peuvent transférer leur contrat au Régime, ou inversement, les souscripteurs du Régime peuvent transférer leur contrat à un autre Régime d'Épargne-Études de La Première financière du savoir ou à un régime d'un autre organisme. Les dépôts, les subventions gouvernementales et les virements de revenu reçus ou effectués sont présentés dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires.

Impôt

À l'heure actuelle, le revenu tiré des dépôts des souscripteurs n'est pas assujéti à l'impôt en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) avant l'échéance du régime. Les paiements d'aide aux études versés à des candidats admissibles, y compris les subventions gouvernementales et la totalité du revenu cumulé, sont inclus dans le revenu de ceux-ci aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les montants déposés par les souscripteurs ne peuvent être déduits par ces derniers à des fins fiscales, et ils ne sont pas imposables lorsqu'ils sont remboursés aux souscripteurs ou à leurs candidats désignés.

Investissements dans des entités structurées non consolidées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité, ou que les droits de vote ne concernent que des tâches administratives et que les activités pertinentes soient dirigées au moyen d'accords contractuels. Le Régime investit dans des FNB et des titres adossés à des actifs présentés dans l'inventaire du portefeuille, et a établi que ces placements constituent des entités structurées non consolidées. Les investissements du Régime dans des entités structurées non consolidées sont évalués à la JVRN. Les FNB financent leurs activités en émettant des actions rachetables au gré du porteur qui donnent à ce dernier le droit de recevoir une participation proportionnelle dans la valeur liquidative du FNB. Les FNB sont domiciliés au Canada et cotés à la Bourse de Toronto. Les titres adossés à des actifs comprennent des obligations de la Fiducie du Canada pour l'habitation, qui sont garanties par, et payables sur, des emprunts hypothécaires immobiliers, et cautionnées par le gouvernement du Canada par l'intermédiaire de la SCHL. Ces placements sont présentés au poste « Placements » de l'état de la situation financière. L'exposition maximale du Régime au risque de perte correspond à la juste valeur totale de ses placements.

Réserves pour juste valeur

Les réserves pour juste valeur comprises dans l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires représentent les gains (pertes) nets latents et les gains (pertes) nets réalisés non amortis sur les placements à revenu fixe. Les gains et pertes réalisés sur les placements à revenu fixe sont transférés au compte de PAE, au compte de revenu tiré des subventions gouvernementales et au compte de revenu sur une période de cinq ans, proportionnellement aux soldes de ces comptes au moment du transfert. Les gains et pertes sur actions réalisés et latents sont transférés mensuellement au compte de PAE, au compte de revenu tiré des subventions gouvernementales et au compte de revenu, proportionnellement aux soldes de ces comptes au moment du transfert.

Normes comptables publiées mais non encore adoptées

IFRS 9 *Instruments financiers*

La version définitive d'IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui a été publiée par l'IASB en juillet 2014, remplacera IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Comptabilisation et évaluation IFRS 9 introduit un modèle de classement et d'évaluation, un modèle unique de dépréciation prospectif fondé sur les pertes attendues et une approche de la comptabilité de couverture presque complètement revue. La nouvelle approche unique, qui repose sur des principes pour classer les actifs financiers, s'appuie sur les caractéristiques des flux de trésorerie ainsi que sur le modèle économique de l'entité dans laquelle l'actif est détenu. Le nouveau modèle unique de dépréciation, qui s'applique à tous les instruments financiers, exigera de comptabiliser les créances irrécouvrables attendues à un moment plus opportun. La norme apporte également des modifications touchant le risque de crédit d'une entité en évaluant les passifs désignés comme étant évalués à la juste valeur, de sorte que tout profit découlant de la détérioration du risque de crédit d'une entité à l'égard de tels passifs ne soit plus comptabilisé en résultat net. IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, mais l'adoption anticipée est permise. De plus, les modifications touchant le risque de crédit propre à l'entité peuvent être appliquées de façon anticipée, seules, sans pour autant modifier la méthode de comptabilisation des instruments financiers. La Première financière du savoir évalue actuellement l'incidence d'IFRS 9 sur le Régime.

4. Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants aux fins de la préparation des états financiers.

Entité d'investissement

L'un des jugements importants posés lors de la préparation des états financiers du Régime a consisté à établir que le Régime répond à la définition d'entité d'investissement aux termes d'IFRS 10 *États financiers consolidés*. Le Régime a pour objectif d'investir les dépôts des souscripteurs de sorte à maximiser le rendement à long terme en vue d'obtenir un revenu de placement. La juste valeur est la principale mesure d'évaluation de la performance de la quasi-totalité des placements.

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Régime et aux fins de l'application de l'option de la juste valeur pour l'évaluation des actifs financiers selon IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, la Première financière du savoir est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer si l'activité du Régime consiste à investir en vue de réaliser un rendement global. Le jugement le plus important consiste à déterminer si l'option de la juste valeur peut être appliquée aux placements en titres de créance et en actions du Régime.

5. Risques liés aux instruments financiers

Les activités de placement du Régime l'exposent à divers risques liés aux instruments financiers, à savoir le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Le Régime n'effectue aucune transaction importante autrement qu'en dollars canadiens et seuls ses investissements dans des actions américaines par le biais du FNB non couvert sont directement exposés au risque de change. La méthode globale de gestion des risques du Régime comprend des directives, des objectifs et des restrictions en matière de placement, visant à atténuer le risque par une répartition des placements entre différents secteurs, catégories d'échéances et émetteurs. Le Régime a retenu les services de gestionnaires de placements tiers et veille à la conformité des placements aux directives de placement et à la réglementation en valeurs mobilières et en fiscalité applicable. La surveillance et la responsabilité incombent au conseil d'administration de la Fondation et à son comité d'investissement. Il existe également un comité d'examen indépendant.

Risque de crédit

Le Régime est exposé au risque de crédit, qui s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les fonds en caisse sont déposés auprès d'une des banques canadiennes figurant à l'Annexe I. Le risque de crédit auquel le Régime est exposé découle en majeure partie de ses placements en titres de créance. Les titres de créance détenus par le Régime sont émis ou garantis par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales. Le

Régime détient également des titres de créance de sociétés assortis d'une notation de qualité investissement au moment de l'achat. Le Régime peut être aussi indirectement exposé au risque de crédit de par ses placements dans des FNB.

La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. La valeur comptable de la trésorerie, des montants à recevoir et des titres de créance représente l'exposition maximale au risque de crédit aux 30 avril 2017 et 2016. L'analyse qui suit présente un sommaire de la qualité du crédit du portefeuille de titres de créance du Régime aux 30 avril 2017 et 2016. Les notations sont attribuées par Standard & Poor's, Moody's ou DBRS. Si plus d'une notation a été attribuée à un titre, la notation la plus faible est utilisée.

Pourcentage des placements à revenu fixe (%) au		
Notation	30 avril 2017	30 avril 2016
« AAA »	12,8	7,1
« AA »	20,7	26,6
« A »	65,4	65,6
« BBB »	1,1	0,7
Total	100,0	100,0

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Les soldes des dépôts des souscripteurs et des subventions gouvernementales présentent un risque pour le Régime, car les souscripteurs peuvent résilier leurs contrats en tout temps, entraînant le versement immédiat de l'intégralité des soldes des comptes aux souscripteurs ou au gouvernement. Le Régime est également exposé aux échéances de contrats, à ses obligations relatives aux paiements de bourses d'études et au revenu cumulé. Par conséquent, le Régime investit la majeure partie de son actif dans des placements qui se négocient sur un marché actif et qui peuvent être facilement vendus. De plus, le Régime veille à conserver suffisamment de trésorerie pour maintenir un niveau adéquat de liquidité.

Profil d'échéance

Les PAE (revenu cumulé et cotisations gouvernementales) sont payés pendant trois ans après que la documentation requise a été remise à La Première financière du savoir. Le capital du souscripteur est payé à l'échéance du contrat pertinent. Voir le tableau des versements de PAE pour en savoir plus sur les échéances en ce qui concerne le capital et le revenu cumulé.

En cas d'annulation d'un contrat par un souscripteur, son capital et les cotisations gouvernementales correspondantes sont exigibles sur demande. Le revenu tiré du capital des souscripteurs est conservé dans le revenu cumulé. Le revenu perdu tiré des subventions gouvernementales remboursées doit être versé immédiatement à un établissement d'enseignement admissible.

Tous les autres passifs du Régime sont exigibles dans un délai de trois mois.

Risque de concentration

Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Régime, en pourcentage des investissements aux 30 avril 2017 et 2016.

Pourcentage des investissements (%) au		
Concentration	30 avril 2017	30 avril 2016
<u>Titres à revenu fixe</u>		
Titres fédéraux	9,2	5,2
Titres provinciaux	60,9	62,3
Titres de sociétés	2,0	6,8
Titres municipaux	0,1	0,0
Placements à court terme	1,7	0,1
<u>Actions</u>		
Biens de consommation discrétionnaire	0,5	0,6

Biens de consommation de base	0,7	0,4
Énergie	3,0	3,7
Services financiers	4,4	4,7
Soins de santé	0,0	0,1
Industries	1,9	1,7
Technologies de l'information	0,4	0,5
Matières premières	1,2	1,3
Immobilier	0,1	0,0
Télécommunications	0,0	0,1
Services publics	0,5	0,1
FNB américains (indices d'actions américains)	13,4	12,4
Total	100,0	100,0

Risque de marché

Les placements du Régime sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient par suite de la fluctuation des cours du marché. Suit une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de clôture, le cas échéant. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et la différence pourrait être importante.

a) Risque de change

Le Régime investit dans des fonds négociés en bourse (« FNB ») dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien. Les placements sous-jacents de ces FNB sont exposés au dollar américain. Le FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens a couvert son exposition au dollar américain en dollars canadiens et n'est donc pas exposé au risque de change. Le Régime est exposé au risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs du FINB BMO S&P 500, dont l'exposition au dollar américain n'est pas couverte en dollar canadien, varient en raison des fluctuations des taux de change. Au 30 avril 2017, si le taux de change avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires aurait augmenté ou diminué d'environ 6 M\$ (10 M\$ au 30 avril 2016).

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le Régime détient des titres assortis de taux d'intérêt fixes qui l'exposent au risque de taux d'intérêt. Au 30 avril 2017, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 25 points de base, en supposant un mouvement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Régime aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 36 M\$ (environ 1 % du total du portefeuille) (37 M\$ au 30 avril 2016, environ 1,45 % du total du portefeuille). Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse, et l'écart pourrait être significatif.

Le tableau qui suit résume l'exposition du Régime au risque de taux d'intérêt aux 30 avril 2017 et 2016, selon le terme à courir jusqu'à l'échéance.

30 avril 2017	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Placements à court terme				
Bons du Trésor	58 753 502			58 753 502
Dépôts à terme	300 000			300 000
Titres garantis par un gouvernement				
Titres fédéraux	-	170 150 735	145 163,152	315 313 887
Titres provinciaux	149 306	514 600 375	1 582 310 290	2 097 059 971
Titres municipaux	-	-	4 384 707	4 384 707
Titres de sociétés	-	4 460 021	62 799 554	67 259 575
Total	59 202 808	689 211 131	1 794 657 703	2 543 071 642
Pourcentage du total	2,3 %	27,1 %	70,6 %	100,0 %

30 avril 2016	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Placements à court terme				
Bons du Trésor	3 133 410	-	-	3 133 410
Dépôts à terme	300 000			300 000
Titres garantis par un gouvernement				
Titres fédéraux	-	159 305 158	15 734 952	175 040 110
Titres provinciaux	-	458 530 398	1 634 511 847	2 093 042 245
Titres de sociétés	-	53 688 808	176 043 812	229 732 620
Total	3 433 410	671 524 364	1 862 290 611	2 501 248 385
Pourcentage du total	. 1 %	26,9 %	73,0 %	100,0 %

c) Autre risque de prix

Le Régime est exposé à l'autre risque de prix, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur ou encore par des facteurs touchant tous les instruments financiers de cette catégorie qui sont négociés sur le marché. Les instruments financiers détenus par le Régime sont exposés au risque de marché découlant des incertitudes entourant leurs cours futurs. L'autre risque de prix auquel est exposé le Régime découle principalement des placements du Régime dans des actions et des FNB. Au 30 avril 2017, si les placements dans des actions et des FNB avaient augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires aurait augmenté ou diminué d'environ 45,0 M\$ (43,0 M\$ au 30 avril 2016).

Gestion du risque lié aux capitaux propres

Le capital du Régime est représenté par l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires. Le capital du Régime peut varier d'un jour à l'autre puisque le Régime est continuellement assujéti à des dépôts et à des résiliations. De plus, les PAE et les paiements à l'échéance surviennent à des moments précis de l'année. Le Régime n'est assujéti à aucune règle en matière de capital qui lui est imposée de l'extérieur. Dans sa gestion du risque lié aux capitaux propres, le Régime vise à sauvegarder les dépôts des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues et à générer des revenus sur ces montants afin de verser des PAE aux bénéficiaires admissibles. Le Régime s'efforce d'investir les dépôts des souscripteurs, les subventions gouvernementales reçues et les revenus réalisés dans des placements appropriés tout en maintenant une liquidité suffisante pour acquitter les paiements à l'échéance, les PAE, les résiliations et les dépenses conformément à ses objectifs de placement et à ses politiques de gestion du risque décrits plus haut. La politique du Régime en matière de gestion de capital consiste à :

- surveiller le niveau quotidien des dépôts et des résiliations de contrats des souscripteurs par rapport aux actifs liquides et ajuster en conséquence la trésorerie investie;
- suivre le niveau des paiements à l'échéance et des PAE à venir selon les échéances, les demandes d'étudiants reçues et l'historique des taux d'admission des bénéficiaires, puis ajuster en conséquence le portefeuille de placements;
- investir dans des titres négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus.

La stratégie générale de gestion du risque lié aux capitaux propres n'a fait l'objet d'aucun changement au cours de l'exercice.

Évaluation de la juste valeur

Le Régime classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

- Niveau 2 Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- Niveau 3 Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur. Le tableau qui suit illustre le classement des actifs et des passifs du Régime évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs aux 30 avril 2017 et 2016.

Au 30 avril 2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements à court terme	-	59 053 502		59 053 502
Titres garantis par un gouvernement				
Titres fédéraux	-	315 313 887		315 313 887
Titres provinciaux	-	2 097 059 971		2 097 059 971
Titres municipaux	-	4 384 707		4 384 707
Titres de créance de sociétés	-	67 259 575		67 259 575
Actions et FNB	902 789 104	-		902 789 104
Placements à la juste valeur	902 789 104	2 543 071 642		3 445 860 746

Au 30 avril 2016	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements à court terme	-	3 433 410	-	3 433 410
Titres garantis par un gouvernement				
Titres fédéraux	-	175 040 110	-	175 040 110
Titres provinciaux	-	2 093 042 245	-	2 093 042 245
Titres municipaux	-	-	-	-
Titres de créance de sociétés	-	229 732 620	-	229 732 620
Actions et FNB	858 906 198	-	-	858 906 198
Placements à la juste valeur	858 906 198	2 501 248 385	-	3 360 154 583

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable des montants à recevoir sur la vente des placements, des subventions gouvernementales à recevoir, des intérêts à recevoir, des dividendes à recevoir, des autres montants à recevoir, des montants à recevoir de La Première financière du savoir, des montants à payer pour l'achat de placements, du capital à payer aux bénéficiaires, des dettes d'exploitation et autres passifs et de l'obligation du Régime au titre de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires avoisine leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des exercices clos les 30 avril 2017 et 2016, ou entre les titres de niveau 3 détenus aux 30 avril 2017 et 2016.

Investissements dans des entités structurées non consolidées

Exercice 2017

Fonds sous-jacent au 30 avril 2017	Pays d'établissement et principal lieu des activités	Participation en % dans le fonds sous-jacent	Juste valeur du placement du Régime dans le fonds sous-jacent
FINB BMO S&P 500	Canada	3,28 %	117 874 545 \$
FINB BMO S&P 500 COUVERT EN DOLLARS CANADIENS	Canada	28,69 %	344 541 616 \$

Exercice 2016

Fonds sous-jacent au 30 avril 2016	Pays d'établissement et principal lieu des activités	Participation en % dans le fonds sous-jacent	Juste valeur du placement du Régime dans le fonds sous-jacent
FINB BMO S&P 500	Canada	8,8 %	201 680 794 \$
FINB BMO S&P 500 COUVERT EN DOLLARS CANADIENS	Canada	20,2 %	214 808 076 \$

6. Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

L'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires se présente comme suit :

	Au	
	30 avril 2017	30 avril 2016
Dépôts des souscripteurs, moins les remboursements	1 618 038 781	1 616 105 753
Subventions gouvernementales	615 347 362	609 150 187
Revenu cumulé		
Compte de paiements d'aide aux études	649 826 428	584 040 899
Compte de PAE reportés	10 172 452	8 050 561
Revenu tiré des subventions gouvernementales	254 693 527	205 610 124
Compte de PAEF*	165 755 704	151 756 646
Compte de revenu	5 329 298	4 367 567
Réserves pour juste valeur	137 230 568	172 423 227
Solde à la clôture de l'exercice	3 456 394 120	3 351 504 964

* Les montants du compte de PAEF et les versements anticipés de PAE sont présentés regroupés.

Le tableau suivant présente l'évolution des dépôts des souscripteurs.

	Exercices clos les	
	30 avril 2017	30 avril 2016
Dépôts des souscripteurs	186 420 343	195 948 994
Primes d'assurance déduites	(3 290 838)	(3 524 894)
Frais d'inscriptions (déduits) remboursés	(8 371 652)	(9 950 186)
Remboursement de dépôts	(170 336 032)	(159 286 786)
Frais de dépôt et frais de service déduits	(2 488 793)	(2 728 632)
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs	1 933 028	20 458 496
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 616 105 753	1 595 647 257
Solde à la clôture de l'exercice	1 618 038 781	1 616 105 753

Le tableau suivant présente l'évolution du compte de revenu pour les exercices indiqués.

	Exercices clos les	
	30 avril 2017	30 avril 2016
Augmentation		
Revenu net de placement	9 614 239	4 690 005
Autres revenus	532 053	980 326
Diminution		
Supplément aux PAE	(7 063 210)	(4 674 203)
Frais d'administration	(1 871 525)	(1 007 178)
Honoraires de conseil en placement	(211 902)	(157 240)
Droits de garde	(31 668)	(19 767)
Frais du comité d'examen indépendant	(6 256)	(4 137)
Augmentation (diminution) nette du compte de revenu	961 731	(192 194)
Solde à l'ouverture de l'exercice	4 367 567	4 559 761
Solde à la clôture de l'exercice	5 329 298	4 367 567

Les revenus tirés des fonds détenus dans les comptes de PAEF sont crédités au compte de revenu.

Au gré de la Fondation, les fonds du compte de revenu peuvent être utilisés pour augmenter les PAE versés aux étudiants admissibles ou pour promouvoir l'avancement de l'éducation, conformément aux objectifs de la Fondation.

7. Engagements

En vertu de certaines ententes conclues avec les souscripteurs du Régime en 1994, un montant équivalant à un tiers des frais d'inscription versés sera ajouté aux PAE versés chaque année aux étudiants admissibles du Régime. Les sommes versées proviennent du compte de revenu. En cas d'insuffisance de fonds dans le compte de revenu pour respecter cet engagement, la Fondation devra fournir les fonds à cette fin.

Selon la direction, l'engagement total estimatif est de 162 574 \$ (451 506 \$ au 30 avril 2016) et la valeur actualisée de ce montant est de 161 943 \$ (445 906 \$ au 30 avril 2016) jusqu'à 2022. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée est de 1,92 % (2,02 % pour l'exercice 2016), et il est fondé sur l'indice obligataire tous les gouvernements FTSE TMX Canada (auparavant, l'indice des obligations gouvernementales DEX) au 30 avril 2017.

8. Dettes d'exploitation et autres passifs

Les dettes d'exploitation et autres passifs comprennent 4 640 287 \$ (5 308 898 \$ au 30 avril 2016) payables aux souscripteurs pour des chèques périmés dont ils n'ont pas demandé le remplacement. Si ces sommes ne sont pas réclamées dans les six ans suivant l'annulation ou l'échéance, ils sont frappés de déchéance et virés dans les autres revenus. Les dettes d'exploitation et autres passifs comprennent également les revenus tirés de subventions provenant des contrats résiliés, qui seront versés à un établissement d'enseignement désigné.

9. Échéance

Le capital du Régime vient à échéance et est remboursable aux souscripteurs, ou à leurs personnes désignées, le 31 juillet de l'année au cours de laquelle l'étudiant devrait normalement entreprendre sa première année d'études postsecondaires.

10. Opérations avec des parties liées

La Fondation est le promoteur du Régime. Sa filiale en propriété exclusive, La Première financière du savoir, s'occupe de l'administration générale du Régime au nom de la Fondation, notamment des services de traitement et de centres d'appels relativement aux nouveaux contrats, aux paiements, aux subventions gouvernementales, aux modifications aux plans, aux résiliations, aux échéances et aux PAE. La Première financière du savoir a, en contrepartie de ces services administratifs (honoraires d'audit inclus), le droit de recevoir du Régime des frais annuels représentant jusqu'à 0,6 % de la totalité des sommes en dépôt liées au Régime, des frais liés à l'administration de l'assurance et des frais d'opération spéciale impliquant des frais uniques pour des transactions particulières. Tous ces frais sont pris en compte au poste « Frais d'administration » des états du résultat global. Les dettes d'exploitation et autres passifs comprennent 2 890 708 \$ (2 058 035 \$ au 30 avril 2016) payables à La

Première financière du savoir relativement aux frais d'administration et de souscription perçus par le Régime au nom de La Première financière du savoir, et 1 561 806 \$ (990 864 \$ au 30 avril 2016) payables au Régime PremFlex (un régime distinct établi par la Fondation) au titre des subventions gouvernementales reçues de l'EDSC et à verser au Régime PremFlex.

Le Régime verse également une rémunération aux membres du comité d'examen indépendant. Cette rémunération est présentée au poste « Frais du comité d'examen indépendant » de l'état du résultat global.

11. Honoraires de conseil en placement

Les honoraires de conseil en placement, versés aux gestionnaires externes de placement du Régime, sont calculés en pourcentage du total de la juste valeur du portefeuille de placements du Régime et, pendant le présent exercice et les exercices précédents, ils étaient établis selon une fourchette graduée allant de 0,45 % à 0,02 %, comprenant une prime de rendement éventuelle décrite ci-après. Les honoraires de conseil en placement versés pour l'exercice clos le 30 avril 2017, exclusion faite de la prime de rendement, représentent 0,12 % (0,12 % au 30 avril 2016) de la juste valeur totale du portefeuille de placements du Régime.

Un gestionnaire de placement peut être admissible à une prime de rendement d'au plus 0,125 % de la juste valeur des actifs gérés par celui-ci, en fonction du rendement des actifs sous gestion, pour n'importe quelle année civile. Cette prime de rendement est comprise dans la fourchette des honoraires de conseil en placement mentionnée ci-dessus, et elle est établie pour une année civile. Le gestionnaire de placement n'a pas obtenu de prime de rendement au cours des exercices clos les 30 avril 2017 et 2016.